

Gardons la valeur belge en Belgique

La politique fiscale belge en matière de vins et spiritueux incite les consommateurs à faire leurs achats de l'autre côté des frontières, en France, au Luxembourg, en Allemagne et aux Pays-Bas, entraînant ainsi une fuite de valeur économique. Les négociations budgétaires en cours offrent une occasion unique de changer de cap.

LES CHIFFRES À RETENIR

708 M€

dépensés à l'étranger en 2025
pour l'alimentation et les
boissons, plutôt qu'en Belgique

33 M€

de recettes provenant des droits
d'accise sur les boissons
alcoolisées en moins en 2025,
par rapport à celles de 2015

45,4%

de baisse de la part de marché
des producteurs locaux de
spiritueux depuis 2014

35 000

emplois belges liés directement
et indirectement au secteur des
vins et spiritueux*

* Le secteur des spiritueux englobe toutes les activités liées à la production, à la distillation, à la distribution et à la commercialisation des boissons alcoolisées fortes, telles que le whisky, le gin, la vodka, le rhum et les liqueurs.

Une hausse fiscale qui a produit l'inverse de l'effet désiré

En 2015, la Belgique a considérablement augmenté les droits d'accise sur le vin (+30 %), les spiritueux (+40 %) et la bière (+8,5 %), dans l'espoir de générer 220 millions d'euros de recettes supplémentaires par an. Or, celles-ci sont aujourd'hui inférieures de 33 millions d'euros aux niveaux d'avant 2015. Une décennie de politique fiscale défaillante a encouragé les achats transfrontaliers et érodé les recettes fiscales.

De vraies entreprises, de vrais emplois, de vraies personnes

En Belgique, plus de 35 000 personnes ont un emploi direct ou indirect lié au secteur du vin et des spiritueux : producteurs, distributeurs, détaillants, ainsi que les professionnels de la publicité et des médias. Les producteurs locaux de spiritueux ont perdu près de la moitié de leurs parts de marché depuis 2014. Il ne s'agit pas là de simples statistiques sectorielles. Ce sont des entreprises familiales et des employeurs locaux qui luttent pour leur survie.

Les achats transfrontaliers vont bien au-delà des vins et spiritueux

L'écart de prix avec les pays voisins pousse les consommateurs à faire leurs achats à l'étranger, et cela va bien au-delà du vin et des spiritueux. Chaque euro dépensé de l'autre côté de la frontière représente une perte de TVA, une perte de droits d'accise et une perte d'emplois, quel que soit le contenu du panier d'achats. Le rétablissement de la compétitivité de la Belgique est un intérêt économique commun, soutenu par tous les secteurs.

LA SOLUTION: UNE POLITIQUE DE RAPATRIEMENT

La seule mesure capable d'inverser la tendance : une baisse des droits d'accise. Afin de réduire les achats transfrontaliers, de générer davantage de recettes fiscales et de soutenir l'économie locale.

Le moment d'agir, c'est maintenant.

Gardons la valeur belge en Belgique